Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'écologie

cerfa
N° 14435*04

Récépissé de DT
Récépissé de DICT

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail

(Annexe 2 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Destinataire

- [ ] Récépissé de DT
- [x] Récépissé de DICT
- [ ] Récépissé de DT/DICT conjointe

Dénomination : INFRA VRD INFRA VRD
Complément / Service :
Numéro / Voie : 10 rue Ambroise Paré
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 50200 COUTANCES
Pays : France

N° consultation du téléservice : 20251024008250
Référence de l'exploitant :
N° d'affaire du déclarant : 314543656
Personne à contacter (déclarant) : HAMEL Julien
Date de réception de la déclaration : 24 / 10 / 2025
Commune principale des travaux : COUTANCES
Adresse des travaux prévus :

Coordonnées de l'exploitant

Raison sociale : SFR - SFR SA SFR SA
Personne à contacter :
Numéro / Voie : TSA 70011
Lieu-dit / BP :
Code Postal / Commune : 69134 DARDILLY CEDEX
Tél. : 0980804303 Fax :

Éléments généraux de réponse

- [ ] Les renseignements que vous avez fournis ne nous permettent pas de vous répondre. La déclaration est à renouveler. Précisez notamment :
- [ ] Les réseaux/ouvrages que nous exploitons ne sont pas concernés au regard des informations fournies. Distance > à : _____ m
- [x] Il y a au moins un réseau / ouvrage concerné de catégorie *(voir liste des catégories au verso)* : TL ____ ____ . Autres informations :

Modification ou extension de nos réseaux / ouvrages

Modification ou extension de réseau/ouvrage envisagée dans un délai inférieur à 3 mois :
- [ ] Réalisation de modifications en cours sur notre réseau/ouvrage.

Veuillez contacter notre représentant : Tél. :

NB : Si nous avons connaissance d'une modification du réseau/ouvrage dans le délai maximal de 3 mois à compter de la consultation du téléservice, nous vous en informerons.

Emplacement de nos réseaux / ouvrages

- [x] Plans joints :

NB : La classe de précision A, B ou C figure dans les plans.

Références :	Echelle(1) :	Date d'édition(1) :	Sensible :	Prof. règl. mini(1) :	Matériau réseau(1) :
		___ / ___ / ___	[ ]	___ cm	
		___ / ___ / ___	[ ]	___ cm	

- [ ] Réunion sur chantier pour localisation du réseau/ouvrage : [ ] Date retenue d'un commun accord : ___ / ___ / ___ à ___ h ___
  ou [ ] Prise de RDV à l'initiative du déclarant (date du dernier contact non conclusif : ___ / ___ / ___)
- [ ] Votre projet doit tenir compte de la servitude protégeant notre ouvrage.
- [ ] (cas d'un récépissé de DT) Vous devez prévoir des investigations complémentaires à notre charge (hors cas d'exemption prévus dans la réglementation) (2)
- [x] Des branchements non cartographiés sont présents. Ils sont soit pourvus d'affleurants visibles et rattachés à un réseau principal souterrain identifié dans les plans joints, soit munis de dispositifs automatiques supprimant tout risque en cas d'endommagement (2)

(1) : facultatif si l'information est fournie sur le plan joint (2) : pour les tronçons et branchements non cartographiés en classe A, prévoir des clauses techniques et financières particulières dans le marché

Recommandations de sécurité

Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées :

Rubriques du guide technique relatives à des ouvrages ou travaux spécifiques :
Pour les exploitants de lignes électriques : si la distance d'approche a été précisée, la mise hors tension est : ◯ possible ◯ impossible
Mesures de sécurité à mettre en œuvre :

Dispositifs importants pour la sécurité :

Cas de dégradation d'un de nos ouvrages

En cas de dégradation d'un de nos ouvrages, contactez nos services au numéro de téléphone suivant : 0298464627
Pour toute anomalie susceptible de mettre en cause la sécurité au cours du déroulement du chantier, prévenir le service départemental d'incendie et de secours (par défaut le 18 ou le 112) :

Responsable du dossier

Nom :
Désignation du service : DT-DICT
Tél. : 0980804303

Signature de l'exploitant ou de son représentant

Nom du signataire : BERRAL Fatima
Signature : Signature certifiée Sogelink
Date : 24 / 10 / 2025 Nombre de pièces jointes, y compris les plans : 5

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

NOTICE D'INFORMATIONS, PRESCRIPTIONS ET LEGENDE
RESEAU DE TELECOMUNICATION SFR

LEGENDE DES PLANS DE DETAIL

A — Réseau de télécommunication en classe A
En planimétrie seulement
sauf indication contraire sur le plan

B — Réseau de télécommunication en classe B

C — Réseau de télécommunication en classe C

IGN — Fond cartographique issus de l'IGN

Coordonnées géoréférencées d'au moins trois points de l'ouvrage faisant foi

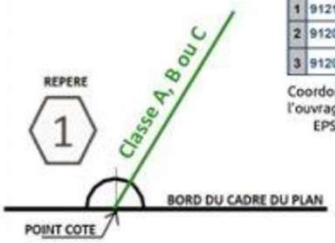

Points de repère		
1	912108.97	6451058.35
2	912082.64	6450943.65
3	912051.0	6451022.48

Coordonnées de points remarquables de l'ouvrage dans le système de projection : EPSG :2154 – RGF93, Lambert 93

La présence d'un grillage avertisseur enterré au-dessus de nos ouvrages n'est pas systématique.

Contact

Pour toute demande de dévoiement : il est impératif de nous contacter le plus tôt possible, de préférence dès la réception de la réponse à la DT.
Par mail : sfr-sa@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03.

Demande d'information : déconnexion, marquage localisation ou toute autre demande, contacter Sogelink en indiquant l'adresse du chantier, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : sfr-sa@demat.sogelink.fr ou par téléphone au 09 80 80 43 03

En cas d'endommagement :
Contacter Sogelink en indiquant l'adresse du sinistre, le numéro de DT-DICT ou de dossier et vos coordonnées.
Par mail : sfr-sa@demat.sogelink.fr ou par téléphone au **02 98 46 46 27**

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES

L'ensemble des recommandations techniques liées aux « ouvrages de télécommunications » se trouve au paragraphe 3.7.6 du fascicule 2 du guide d'applications de la réglementation anti-endommagement disponible sur :

http://www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr

1) Cliquez sur « Construire sans détruire »

2) Cliquez sur « Guide d'application de la réglementation »

Notez que vous y trouverez les consignes de sécurité liées aux techniques et engins que vous utilisez, aussi bien à proximité des canalisations enterrées, que des lignes de télécommunication électroniques aériennes.

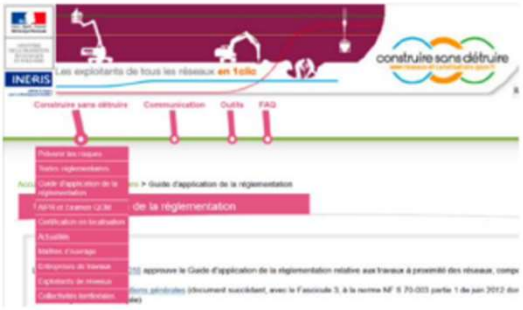

Ce guide est un catalogue de recommandations et de prescriptions techniques usuelles, générales et génériques.

Contrairement aux recommandations, les prescriptions présentent un caractère obligatoire.

Elles sont encadrées et écrites en rouge et en gras.

RAPPEL : Le marquage-piquetage est obligatoire

(Arrêté du 3 mars 2014 modifiant l'arrêté du 8 septembre 2009)

Article 27.3.1 : Lorsque les travaux doivent être exécutés au droit ou au voisinage d'ouvrages souterrains, enterrés, subaquatiques ou aériens, tels que canalisations et câbles ou autres réseaux, dépendant du maître de l'ouvrage ou de tierces personnes, le représentant du pouvoir adjudicateur prend à sa charge les sondages préalables en trois dimensions des ouvrages souterrains *(voir aussi le chapitre 5.9 du fascicule 1 du Guide d'application de la règlementation).*

SNCF

REGION DE ROUEN

DELEGATION REGIONALE INFRASTRUCTURE
POLE STRATEGIE ET PILOTAGE
19-21, Rue de L'AVALASSE - BP986 - 76008 ROUEN Cédex
DEPLOIEMENT DU RESEAU TELECOM. DEVELOPPEMENT

RFF

Ligne LISON - LAMBALLE

Tronçon n° R0026

SAINT LÔ - FOLLIGNY

PLAN DEFINITIF DE POSE

Partie comprise entre le km 47,000 et le km 51,000

(Voie 1 : R0026-07 à R0026-09)

PLAN N° R0026/09

Ecl. : 1/1000 sur papier
1/500 sur plans de détail
1/200 sur plans de pose
1/100 sur plans de détail
1/50 sur plans de pose
1/20 sur plans de détail
1/10 sur plans de pose

Date : AVRIL 2001

INDICE	Objet des modifications	DATES
A	Dépôt de plans	janvier 2000
B	Pour définitif de pose	MARS 2001

Cette feuille annule et remplace la feuille n° 09 du plan n° R0026/09 du 19/01/2000

Ce document est la propriété de la SNCF et ne peut être reproduit ni communiqué sans son autorisation préalable

LEGENDE

Désignation des points spéciaux

- Pupin en pleine terre
- Pupin en chambre
- Pupin en boîte extérieure ou en coffret
- Pupin et coffret de répétition MC
- Jonction ou dévonation / Jonction ou dévonation
- Manchon isolant avec prise de potentiel
- Jonction droite
- Jonction en épi
- Jonction avec dévonation
- Dévonation
- Pupin
- Pupin avec dévonation
- Manchon isolant
- Pièce de division
- Lové d'un mou de 5m
- Câble à la terre des longueurs de 400m
- Boîte de raccordement extérieure

Renseignements sur les câbles

Exemple: CUIVRE

102 — 1 : N° du tronçon d'empilisation
Z — 102 : N° de la section napin
1 — 102 : N° de la section napin
102 — 1 : N° d'ordre de dévonation entre napins
ou — 102 : N° d'ordre de dévonation entre napins

Exemple: FIBRE OPTIQUE

102 — 1 : N° du tronçon d'empilisation
F02 — 102 : N° d'ordre de la jonction
ou — 102 : N° d'ordre de dévonation entre tronçons
F02 — 102 : N° d'ordre de dévonation entre tronçons

POUR TOUS TYPES DE CABLES

S1 : Jonction supplémentaire sans la même section
S10 : Jonction supplémentaire avec dévonation

CABLE SUPPLEMENTAIRE

Pour tout câble supplémentaire ajouter :
- 1 pour le 1er câble (en102)
- 6 pour le 2ème câble (en102)

Protection des câbles

PM.MM.NN.TRM (Type de cuivrage blindé)

CA : Cuivrage Aérien
CE : Cuivrage Enterré
CEB : Cuivrage BEB
CI : Cuivrage Intercalaire
CO : Cuivrage Occasionnel
CTP : Chemin de Trèfle Pédalisable
D : Dévalée
DM : Dévalée Mixte
C : Cuivrage
TC : Tube Cuivrage
TPB : Tube Polyéthylène haute densité
PEHD : Tube Polyéthylène haute densité

Pupins Intercalaires

Type	Longueur
Pupin Intercalaire	1
Pupin Intercalaire MC	2
Pupin de cabale	Distance de la cabale + 1

Pupins Terminaux

Type	Longueur
Pupin Terminal	1
Pupin Terminal MC	2
Pupin de cabale	Distance de la cabale + 1

Cette cornière protégée aux points "dangereux" de la voie ferrée, sera remplacée au moment du câble définitif.

CUIVRE :

- Tête S11.
- Tête ITO
- TCE 50 sans pièce
- Aéro-souterrain
- Elément de répétition

FIBRE OPTIQUE :

- 100P : Tête de câble optique.
- F : Coffret de dévonation optique
- 100P : Tête de câble FRANCE TELECOM.

CABLE

Les câbles de répétition des systèmes sur le sol, seront posés sous tube PVC.

1 - Dans le cas d'emploi de tubes : le grillage blindé comporteur à cela le plus de résistance du sol à plus tôt le mieux de la mise.

2 - Le tube PVC sera posé sous le sol, le mieux de la mise par un câble à un autre substrat sur une fondation grossière du plan.

Tubes PEHD : Les tubes sont posés à 0 Mètre de 1/200

Raccord de tube PEHD (Vert : gris)

Raccord de tube PEHD (Vert : gris)

Tubes PEHD :

Raccord de tube PEHD (Vert : gris)

Raccord de tube PEHD (Vert : gris)

Les tubes sont posés à 0 Mètre de 1/200

1/500

1/1000

1/1000

Coupe A-A
(Echl 1/100)

Coupe B-B

P.Rb km 49.915
(Echl 1/100)

P.Rb km 50.083

Profil type pour la pose de 2PEHD en fond de fossé d'assainissement
(Echl 1/100)

R0026-07 à 46+7.0

R0026-08

R0026-09 à 46+4.0

GARE DE COUTANCES

km 48

km 49

km 50

km 51

Modifications

Dates	
MARS 2000	Dépôt de plan/plan
MARS 2001	Pour définitif de pose

Manche numérique

LA MANCHE UNIQUE

BUREAU D'ETUDE PERRION
20 Impasse Ampère
ZA Mont Couvelier
50300 FLERS
Tél 02 33 77 09 00
Fax 02 33 77 09 09
contact@bureaudetudeperrion.com

Raccordement des Entreprises et Sites Publics

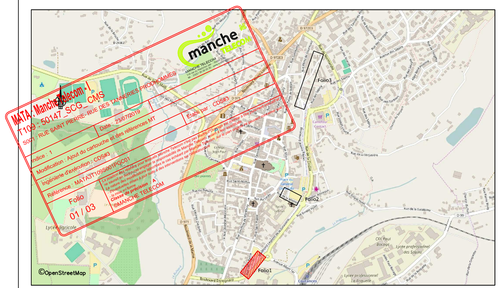

REGION DE ROUEN

DELEGATION REGIONALE INFRASTRUCTURE
POLE STRATEGIE ET PILOTAGE
19-21, Rue de l'AVIASSE - BP696 - 76008 ROUEN Cédex
DEPLOIEMENT DU RESEAU TELECOM. DEVELOPPEMENT

Ligne LISON - LAMBALLE

Tronçon n° R0026

SAINT LÔ - FOLIGNY

PLAN DE PIQUETAGE

Partie comprise entre le km 44.700 et le km 48.000

Dossier établi par
SNCF Direction Régionale Infrastructure
76, Rue de l'Aviasse 76100 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 52 76 00 - Fax : 02 35 52 76 01
E-Mail : epsnrouen@sncf.com

Date : MARS 2000

INDICES	MODIFICATIONS	DATES
A	Reprise du dossier	MARS 2000

Dossier de référence : R0026 dates 08/2000 Vert et 1 PRIMAV27/33 de Réserve Grès

1 Câble hamnoche à 72 fibres optiques monomodes

Joint R0026-58 ?

PLAN N° R0026/08

Au n/m Mr. Lise Mouret
Ingénieur Principal Ouvrages
Tél. : 02 35 52 76 00 - Fax : 02 35 52 76 01
E-Mail : epsnrouen@sncf.com

Dessiné par

Date : MARS 2000

LEGENDE

Désignation des points spéciaux

- Piquet en pleine terre
- Piquet en chambre
- Piquet en boîte extérieure ou en connexion
- MIC — Piquet en coffret de représentation MIC
- Jonction ou dérivation
- Jonction - Dérivation
- Manchon isolant avec prise de potentiel

Symboles des points sur le dessin

- Jonction droite
- Jonction en épi
- Jonction avec dérivation
- Dérivation
- Piquet
- Piquet avec dérivation
- Manchon isolant
- Pièce de division
- MNJ - 3.0 — Livre d'un mou de 3m
- Mise à la terre des longueurs de 450m
- Cote — Boîte de raccordement extérieure

Renseignements sur les câbles

Exemple: CUIVRE
- 102 1 : N° du temporo d'amplification
- 102 2 : N° de la section piquet
- 102 2 : N° d'ordre de répétiteur entre piquets
- ou 102 10 : N° d'ordre de répétiteur entre piquets
- 102 P0 : Piquet avec dérivation

Exemple: FIBRE OPTIQUE
- 102 1 : N° du temporo d'amplification
- 102 1 : N° de la fibre optique
- 102 2 : N° d'ordre de répétiteur sur dérivation
- ou 102 2 : N° d'ordre de dérivation dans le longueur

POUR TOUS TYPES DE CABLES
- S1 : jonction supplémentaire dans la même section
- S10 : jonction supplémentaire avec dérivation

CABLE SUPPLEMENTAIRE
Pour tout câble supplémentaire ajouter :
- A : pour le 1er câble (exc:T0A)
- B : pour le 2ème câble

Nomenclature des câbles

CUIVRE (Type du cuivre: Béton)
- CA Cuivre isolé
- CB Cuivre Béton
- C RES Cuivre RER
- C Cuivre
- CIP Chambre de jonction
- CIT Chambre de tirage trapézoïdale
- CM Dalle Mince
- CS Chambre de tirage
- TC Tube Cheminé
- TP Tube Plastique
- TPB Tube Plastique enrobé de Béton
- TPG Tube Polyéthylène haute densité

FIBRE OPTIQUE :
- TOP Tête de cible réflexe
- FT Tête de cible FRANCE TELECOM
- COFOP Coffret de détection optique

Postes téléphoniques

Lignes descriptives / Lignes non descriptives
- : D'arrivée
- : D'arrivée et de répétition
- : D'arrivée et de répétition
- : De passage à niveau
- Prises téléphoniques : TOE 80 (prise 1/2 : Poste téléphonique / prise 3 : Prise radio)

Extrémités

CUIVRE :
- Tête S1L
- Tête T0
- TOE 80 sans prise
- Arrêt-isolamètre
- Élément de signalisation

FIBRE OPTIQUE :
1 - Dans le cas d'emploi de fibreux, la profondeur indiquée correspond à celle de la prise, mais la profondeur de la fibre sera plus grande et le reste sera à enfouir dans le sol après la prise du fibreux.
2 - Dans le cas où la distance du sol n'est pas celle ci-dessus, la profondeur de la fibre sera de 0 cm au sol.

Coupe et pose de câbles (épissures , Points directions , lignes , courbes Cant , branches de voies et de radio)

Les coupes sont faites à l'échelle de 1/200

1er Epissure ou des points type
- Distance entre axes d'épissure
- Points directions voies
- Prises RER / Longueur
- Prises radio RER / Longueur
- Prises radio / Type
- Prises à poser TD / Type
- Pour de câbles Diamètre (1) / Diamètre du sol extérieur (2)

Coupes complètes portées aux points d'épissure, de prise, de raccordement de tout etc... avec indication de la longueur du câble, épissure ou points de rangs du câble principal.

NOTA : Sauf indications contraires, le 0,00 est pour le rail le plus haut de la voie.

ENVELE

Les côtes de repérage des épissures sur le poteau, sont portées particulières.

Les coupes sont faites à l'échelle de 1/500

NOTA : Pour CT Cables 72 F.O. dans l'ENVIRO27/33 Vert et 1 PRIMAV27/33 Gris de réserve

R0026-07 à 4682.0

Portage vers l'Origine
Portage vers l'Extrémité
Point de portage vers l'Origine
Point de portage vers l'Extrémité
Fin de portage

P.Ro km 45.173

P.Ro km 46.307

P.Ro km 47.194

R0026-08

R0026-07 à 4682.0

R0026-09 à 4600

GARE de COUTANCES

Modifications	Dates
Reprise du dossier	MARS 2000

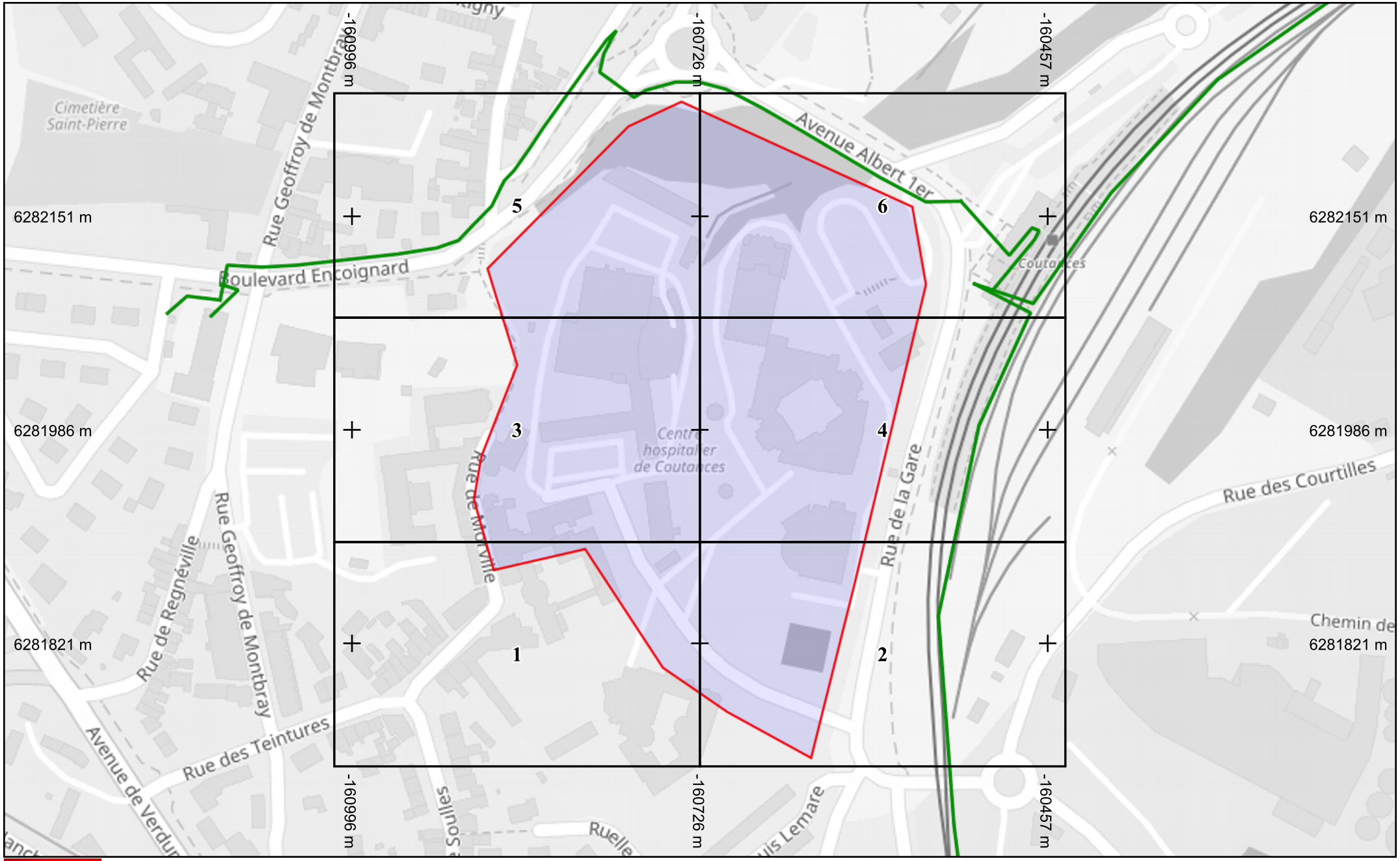

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:2500 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Plan d'ensemble - Format d'impression : A4 Paysage

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

0 10 20 30 50m

N

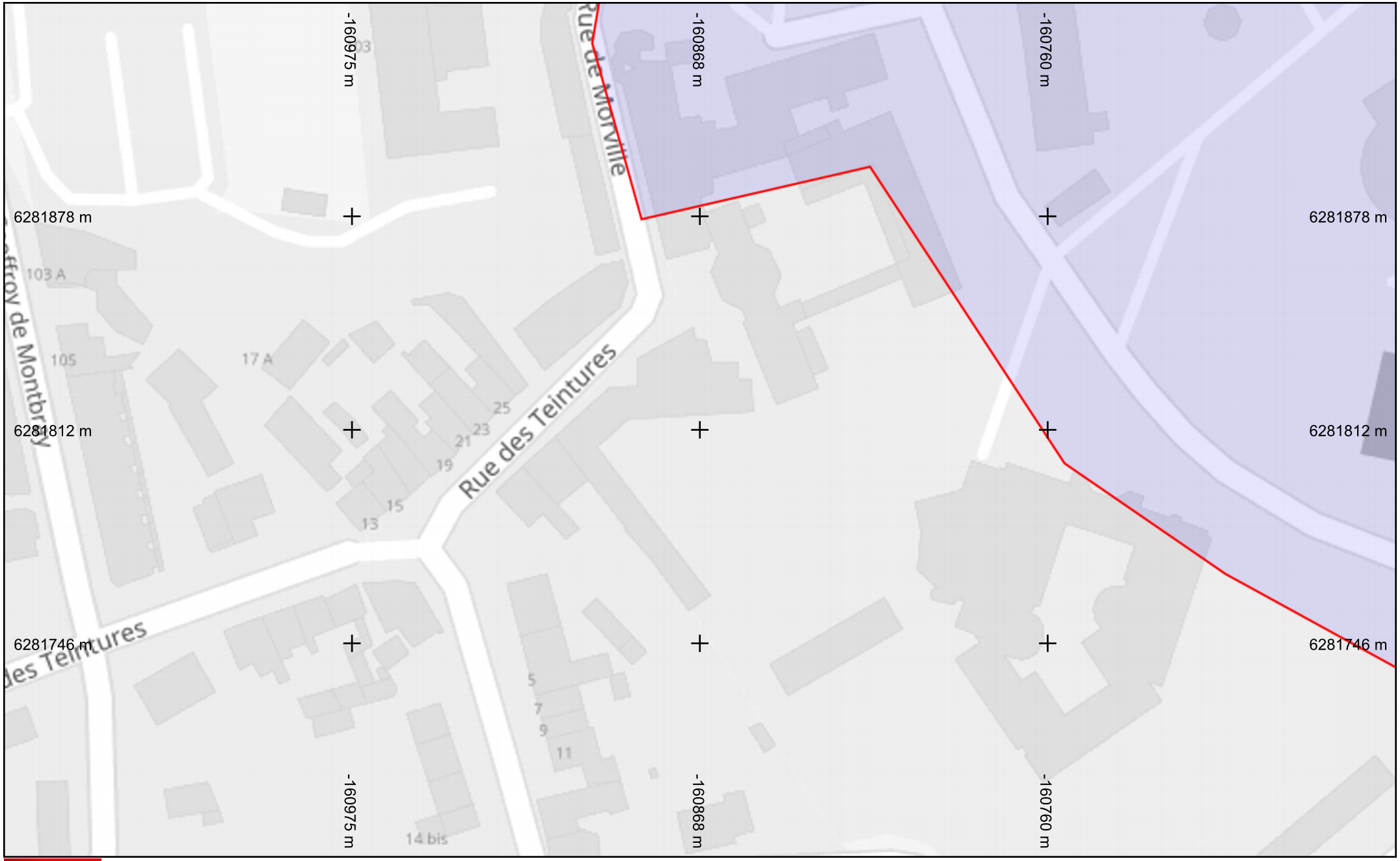

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

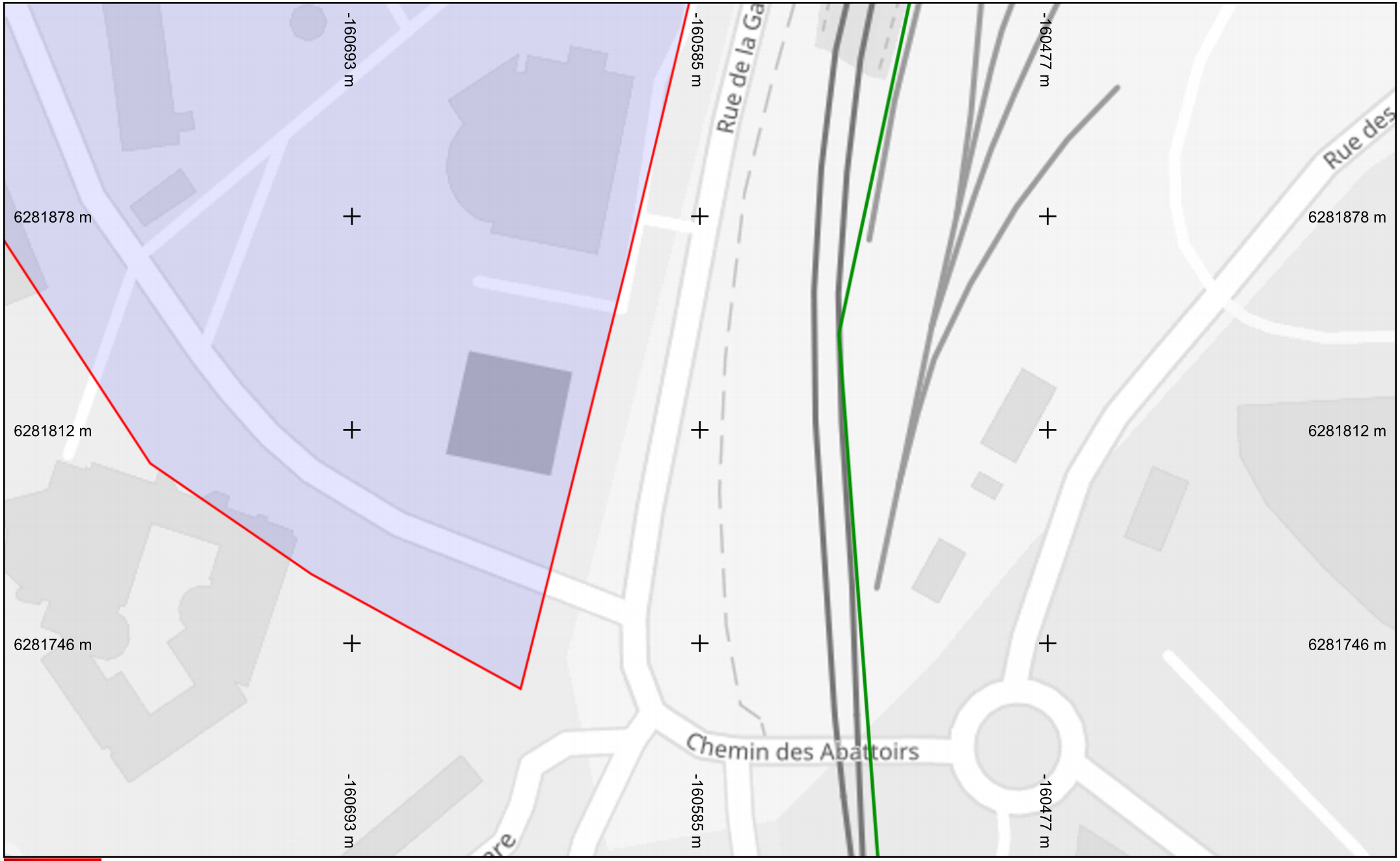

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

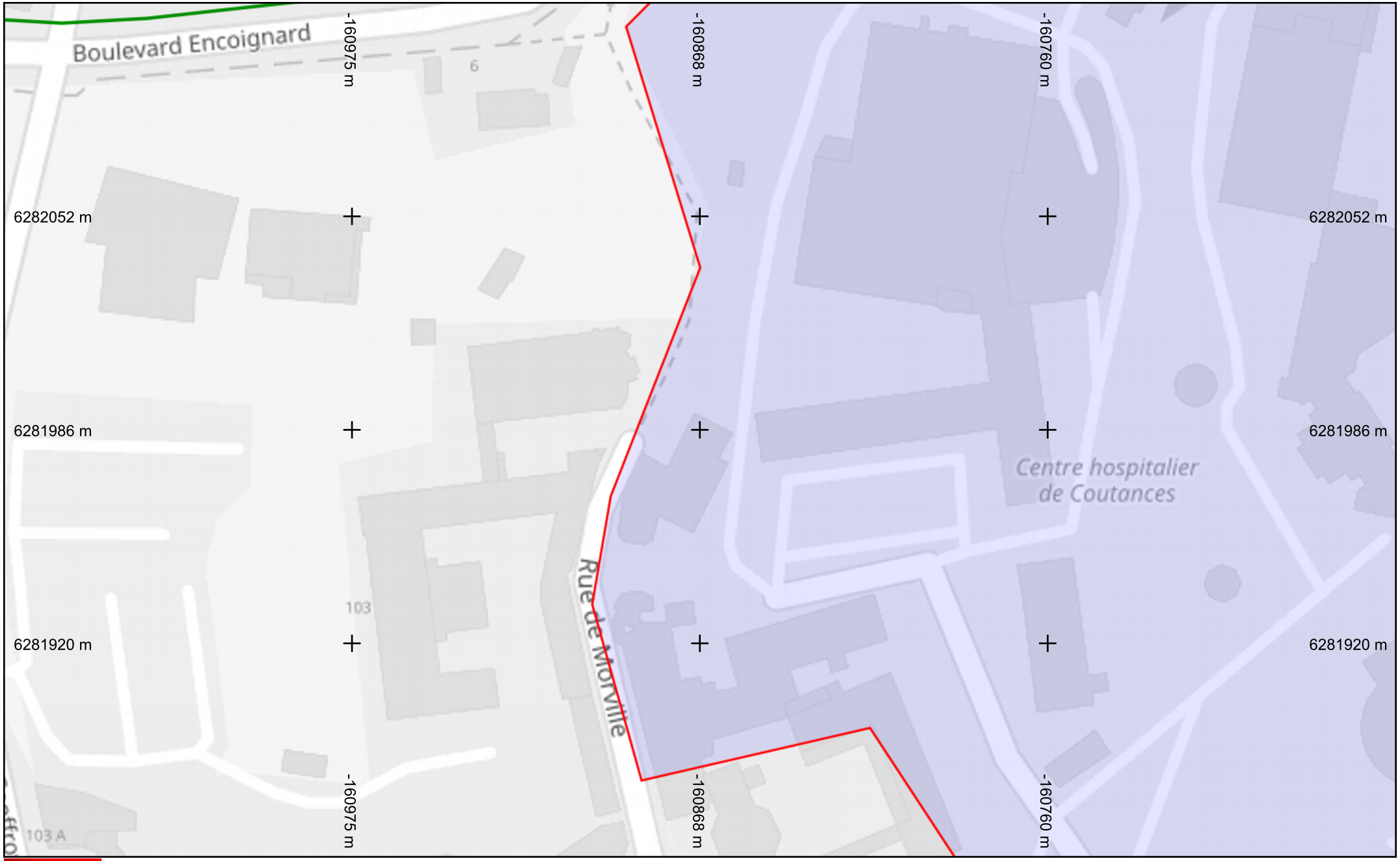

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

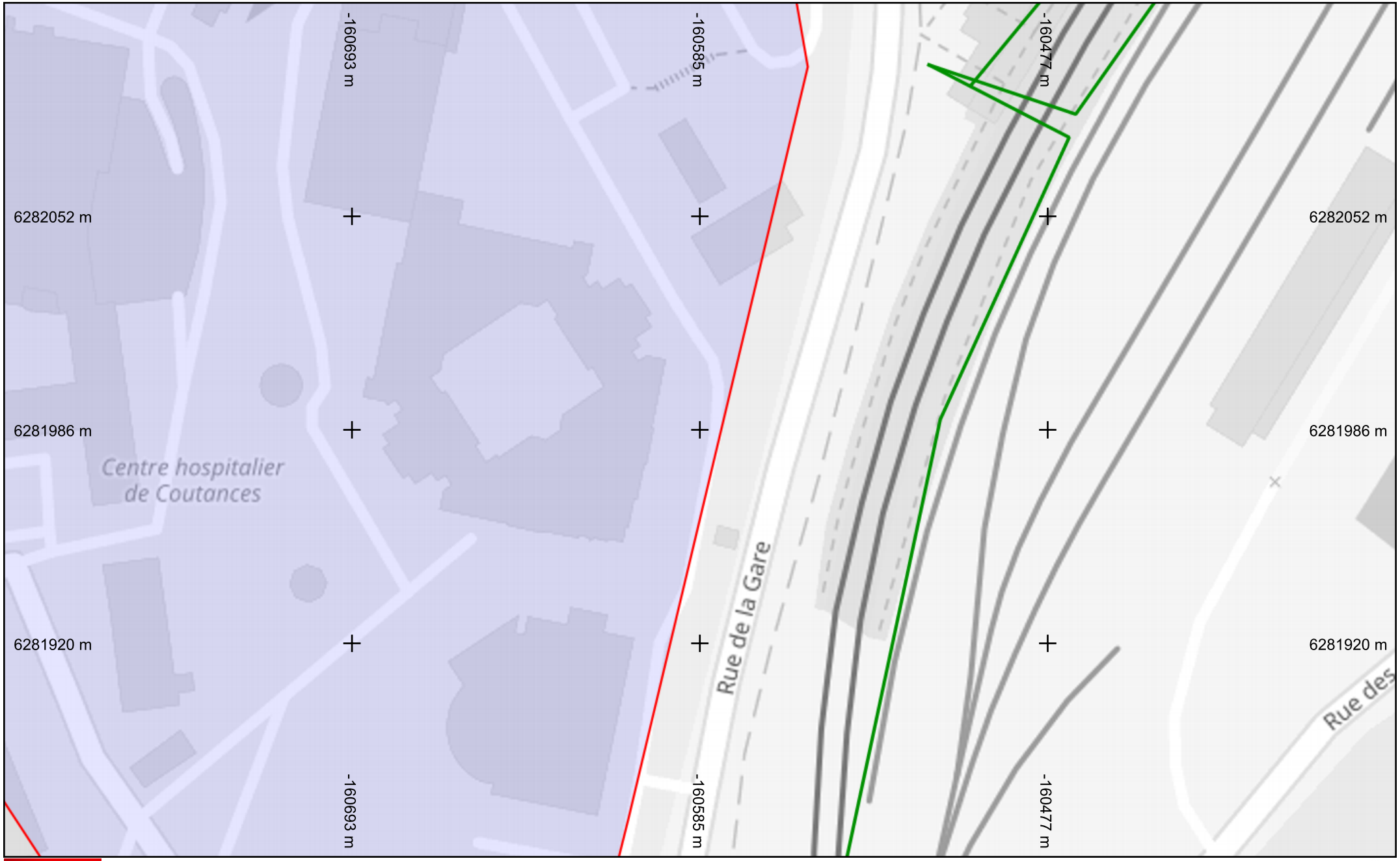

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

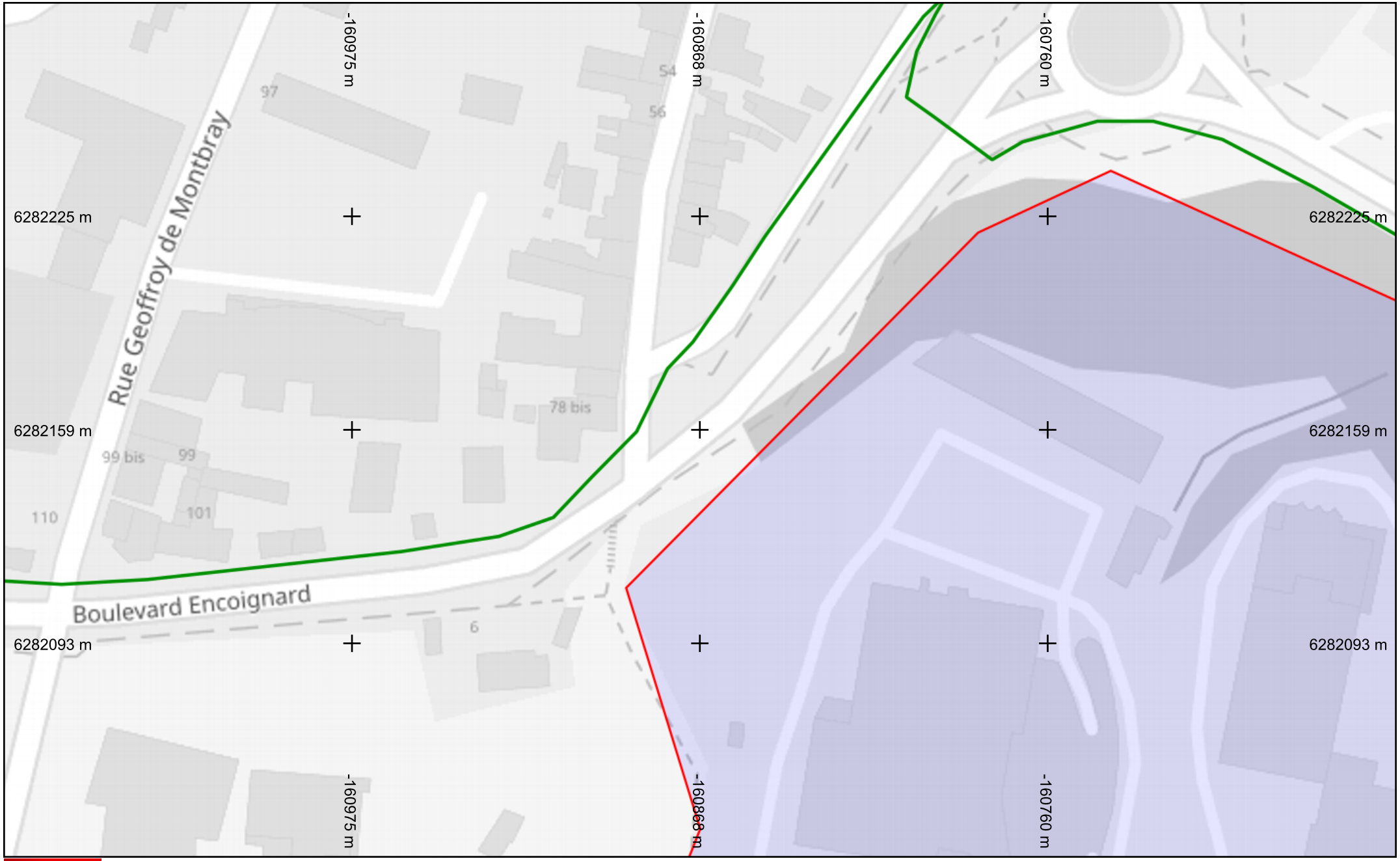

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857

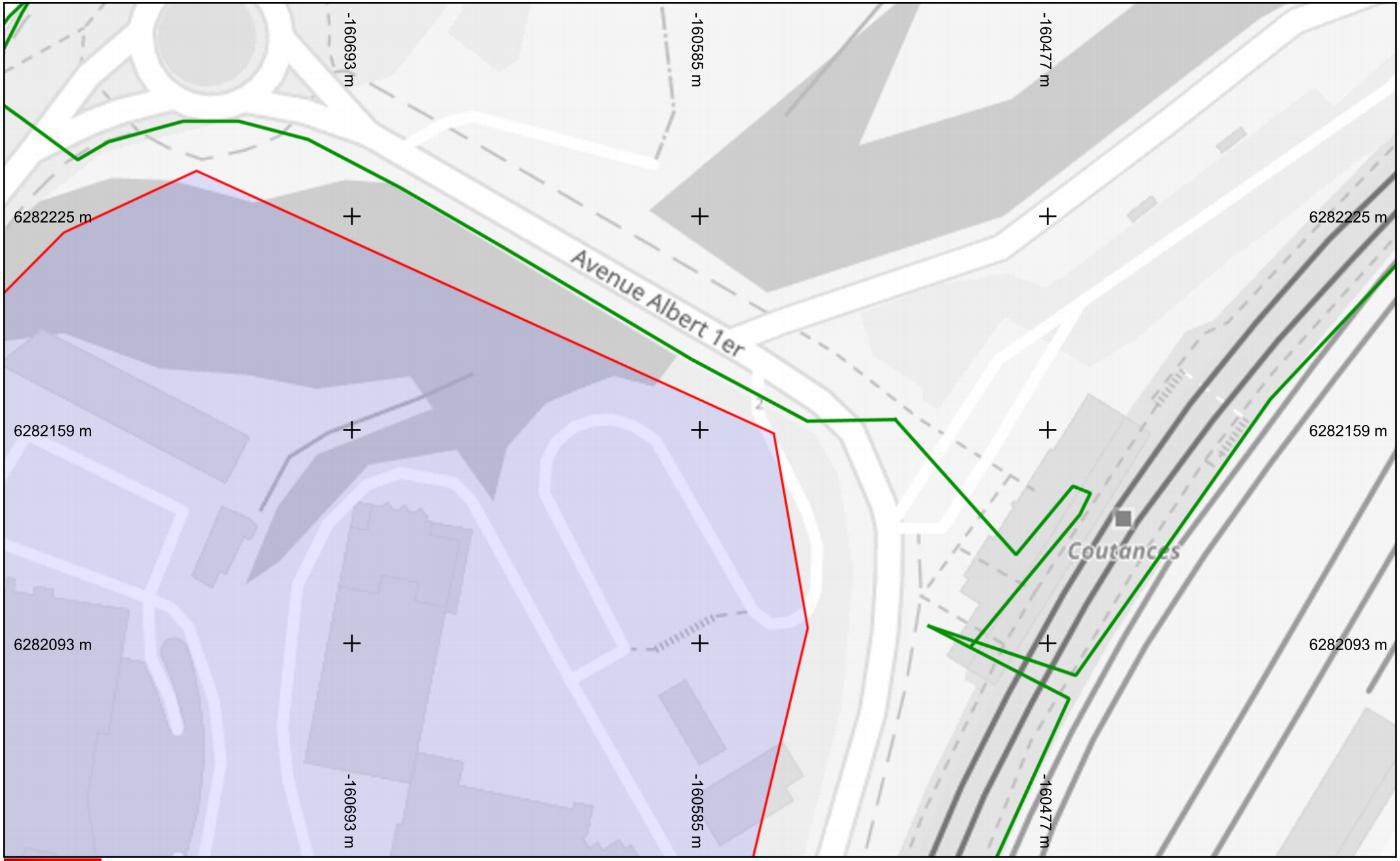

SFR

Légende

Réseau

Échelle : 1:1000 --- Plan généré le : 24/10/2025 - 09:07:28
Numéro de consultation : 2025102400825D
Adresse : , 50200 COUTANCES
Format d'impression : A4 Paysage

0 5 10 15 20 25m

N

Classe de précision : C	Catégorie réseau : TL	Carroyage : WGS 84/Pseudo-Mercator - EPSG:3857